

JSP 1 – Module FNSPF

Note aux formateurs des sections JSP

Qu'est-ce que l'IPCS ?

L'information préventive aux comportements qui sauvent (IPCS) est une sensibilisation citoyenne conçue par les sapeurs-pompiers du SDIS 06 dans les années 1995, son objectif est d'accroître la culture de sécurité civile de chaque citoyen afin d'augmenter ses chances de survie et de faciliter par ricochet l'action des secours. Elle incite chaque individu et chaque groupe de personne à se préparer eux-mêmes sur des principes simple d'évitement ou de réduction des risques et dangers.

Expérimentée par le pôle Sapeurs-Pompiers risques Majeurs du CNFPT et les SDIS 06 – 35 et 77, l'IPCS est inscrite depuis 2012 à l'offre nationale harmonisée du CNFPT, chaque SDIS peut bénéficier de formations d'animateur IPCS financées.

Le principe pédagogique de l'IPCS s'appuie sur les propres compétences du public sensibilisé et sur leur propre capacité à réagir avec confiance et maîtrise de façon adaptée face à un évènement. Les animateurs sapeurs-pompiers IPCS disposant d'un bon vécu opérationnel assure les compléments théoriques et les mises en situations lors des séquences de sensibilisation. Cette démarche permet au public d'accepter la survenance d'un danger et d'apporter ses propres réponses sur des valeurs d'entraide et de solidarité.

Au niveau des départements l'IPCS est une sensibilisation conventionnée entre l'académie de l'Education Nationale,

la Préfecture, le Conseil départemental et le SDIS. Elle participe au développement des compétences d'autonomie, de civisme et de respect des élèves, elle promeut également les vocations des jeunes sapeurs-pompiers, des sapeurs-pompiers volontaires et incite au suivi de formations spécifiques incendie et de secourisme (PSC1).

Les SDIS ayant développé l'IPCS sur leurs territoires, principalement dans les collèges, ont naturellement fait profiter des sections JSP de leur département du module assistant sécurité (AS SEC) de l'IPCS. Ce module est dispensé dans les collèges pour 6 élèves par classe. Ces AS SEC, volontaires, choisis par les enseignants et autorisés par leurs parents, ont pour mission d'aider et d'assister les adultes et autres élèves en cas de dangers (incendie, explosion, mise à l'abri, perte de connaissance). Les AS SEC permettent également de relayer des savoirs utiles et de développer une culture du risque auprès de l'ensemble de la communauté scolaire.

De part leur expérience opérationnelle et pédagogique, les animateurs JSP sont compétents pour délivrer ce module AS SEC, même s'ils n'ont pas suivi la formation IPCS dispensée par le CNFPT. Le présent document leur permettra d'atteindre les objectifs fixés.

Le rôle des JSP au sein de leur établissement scolaire

Une convention cadre signée entre la FNSPF, le ministère de l'intérieur et le ministère de l'éducation nationale le 18 juin 2015 vise à valoriser le parcours des JSP au sein des établissements scolaires.

De part la formation qu'ils ont acquise, les JSP peuvent contribuer à des actions de sécurité et de prévention au sein de leur établissement scolaire :

- Commissaires de course et tenue de poste de secours lors de l'organisation de CROSS
- Serre-file ou guide file lors des exercices d'évacuation ou lors de déclenchement de l'alarme incendie
- Aide à la réalisation du PPMS et à sa mise en œuvre
- Porter secours en cas de malaise ou accident aux personnes
- Diffusion de messages de prévention ou de consignes de sécurité

Leur engagement et leur parcours est par ailleurs valorisé via l'application FOLIOS de l'éducation nationale.

Le module AS SEC de l'IPCS permettra aux JSP d'être mieux armés, en complément de la formation qu'ils suivent, pour prendre part aux actions décrites ci-dessus.

C'est pourquoi la FNSPF a souhaité faire profiter l'ensemble des sections JSP de ce module.

L'objectif de ce rapprochement a également l'ambition de favoriser l'appropriation d'une culture de sécurité civile afin que chaque citoyen et futur citoyen devienne acteur de sa propre sécurité mais également que chaque sapeur-pompier soit sensibilisé à l'importance de l'acte citoyen de préparation des populations.

« Toute personne concourt par son comportement à la sécurité civile. En fonction des situations auxquelles elle est confrontée et dans la mesure de ses possibilités, elle veille à prévenir les services de secours et à prendre les premières dispositions nécessaires. » (*Loi de modernisation de la sécurité civile n° 2004-811 du 13 août 2004 - Article 4 par article L721-1 du code de la sécurité intérieure*)

« Tout élève bénéficie, dans le cadre de sa scolarité obligatoire, d'une sensibilisation à la prévention des risques et aux missions des services de secours ainsi que d'un apprentissage des gestes élémentaires de premiers secours... » (*Loi dito- Article 5*)

« Des exercices pratiques d'évacuation doivent avoir lieu au cours de l'année scolaire ou universitaire ; lorsque l'établissement comporte des locaux réservés au sommeil, des exercices de nuit doivent également être organisés ; le premier exercice doit se dérouler durant le mois qui suit

la rentrée. Ces exercices ont pour objectif d'entraîner les élèves et le personnel sur la conduite à tenir en cas d'incendie.

Pour cela, ils doivent être représentatifs d'une situation réaliste préparée à l'avance et être l'occasion d'une information des élèves et du personnel.

Les conditions de leur déroulement et le temps d'évacuation doivent être consignés sur le registre de sécurité. » (*Article R 33 de l'arrêté du 13 janvier 2004*)

« Outre les mesures de prévention qui ont pu être mises en place, un plan particulier de mise en sûreté des personnes, constitue pour chaque école ou établissement, la meilleure réponse permettant de faire face à la gravité d'une situation d'accident majeur en attendant l'arrivée des secours... »

(*Circulaire relative à l'élaboration d'un plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs BO du 30 mai 2002 : C. n° 2002-119 du 29-5-2002*)

Documentation de référence et outil(s) pédagogique(s)

- Référentiel IPCS CNFPT
- Convention de « Valorisation des Jeunes-Sapeurs-Pompiers et des Sapeurs-Pompiers Volontaires » entre la FNSPF, le MI et MENESR du 18 juin 2015
- Convention cadre de partenariat entre le MI et MENESR du 18 juin 2015 (article 7 en particulier relatif à la valorisation de l'IPCS)

JSP 1 – Module FNSPF

Unité de Valeur

Assistant de Sécurité : AS SEC Déroulement séquence de formation (durée 2 heures)

Déroulé

La durée totale de la séquence de formation est de **2 heures**, décomposée en 3 phases.

• **Phase de découverte, d'apprentissage et d'application** : durée 01h20.

L'animateur s'appuie sur les fiches ASSEC IPCS-FNSPF pour développer les 4 thématiques de situations à risques étudiées :

- Évacuation face à un danger
- Mise à l'abri face à un danger extérieur
- Auto protection face à un séisme ou effondrement
- Adulte au sol et gestion de l'inconscience

Chaque thématique est d'abord abordée de façon théorique, puis de façon pratique à partir de plusieurs mises en situations.

• **Phase de travail de synthèse** : durée 20mn

L'animateur forme des groupes de 6 JSP qui préparent sous forme écrite, une restitution orale à l'ensemble de la section. Chaque groupe travaille sur une des 4 thématiques abordées.

• **Phase de restitution** : durée 20 mn

Chaque groupe procède à la restitution orale de son travail devant l'ensemble de la section et de l'animateur. Cette restitution a pour but de leur permettre de s'exprimer devant leur section, de permettre aux autres groupes d'infirmer, d'affirmer ou de confirmer les propos sous le contrôle de l'animateur.

Documentation de référence et outil(s) pédagogique(s)

- Révérenciel IPCS CNFPT
- Fiche JSP-ASSEC1, 2, 3,4 et 5 IPCS-FNSPF



JSP 1 - Module FNSPF

Unité de Valeur

Assistant de Sécurité AS SEC - IPCS Évacuation

Contenu(s) pédagogique(s)

Situation

- Incendie (départ de feu, déclenchement manuel d'alarme incendie,...)
- Risque d'explosion (procédure gaz renforcée)
- Évacuation suite séisme, risque d'effondrement ou fin de mise à l'abri.

Objectif

S'éloigner du danger, mettre en sécurité les enfants et le personnel à l'extérieur des bâtiments puis recenser les manquants.

Action

Au signal, l'enseignant évalue la situation. En cas d'évacuation il faut :

- Laisser les affaires en salle sauf vêtements d'hivers et dispositifs médicaux
- Positionner les AS SEC avec leur chasuble : 2 devant pour guider sur ordre de l'enseignant, 4 au milieu pour encadrer un éventuel « handicap » et 2 délégués de classes à l'arrière devant l'enseignant
- Se déplacer en 2 colonnes, en ordre, les mains sorties des poches, en silence
- Marcher au plus près des murs pour faciliter l'évacuation massive
- Se rassembler au point de rassemblement
- Assoir la classe pour faciliter le recensement des manquants.

Vigilance

Lors d'un incendie, ce sont les fumées qui sont les plus dangereuses : « là ou il y a de la fumée, il ne faut pas y aller ».

Remarque

Les espaces d'attente sécurisés (locaux refuge – paliers d'escaliers protégés - zones de cloisonnement) sont prévus en cas d'incendie pour différer l'évacuation des handicapés. Assurer si possible leur évacuation et transmettre leur localisation aux secours.

Recommandation(s) pédagogique(s)

- Faire le lien entre les moyens d'alarme dans l'établissement et la maison : **DAAF**
- Faire le lien entre les bons comportements dans l'établissement et à la maison : **confinement en absence de chemin non enfumé menant vers l'extérieur évacuation n'a pas été possible.**
- Aborder les missions du service prévention du Sdis
- Aborder les premières phases de la MGO en lien avec les attentes envers l'éducation nationale : **Accueil pour guidage, reconnaissance puis sauvetage, établissement et extinction.**

À l'issue de la partie théorique, passer à la **partie pratique** et réaliser plusieurs exercices d'évacuation :

- ▶ Sortir correctement et rapidement en rang,
- ▶ Progresser correctement jusqu'au point de rassemblement,
- ▶ Progresser avec des difficultés (élève à mobilité réduite, porte chaude,...)

Connaissance(s) à acquérir

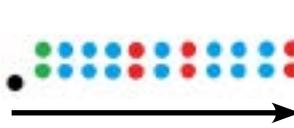
- Comprendre les dangers d'un incendie et les comportements adaptés en fonction de la situation.
- Être capable de se déplacer en groupe ou seul lors d'un déclenchement d'alarme incendie ou d'un ordre d'évacuation.
- Aider l'enseignant ou l'encadrant à faire respecter l'ordre dans les rangs et au point de rassemblement.
- Être capable de présenter le rôle des assistants sécurité devant une classe.



Documentation de référence et outil(s) pédagogique(s)

Documentation pédagogique « fiche évacuation affichage classe »

Icones IPCS SDIS 44 / SDIS 77 / SDIS 06



JSP 1 - Module FNSPF

Unité de Valeur

Assistant de Sécurité AS SEC - IPCS Mise à l'abri

Contenu(s) pédagogique(s)

Situation

- Nuage toxique (TMD, risque technologique, fumée d'incendie, etc...)
- Phénomène climatique soudain (tempête, orage violent, etc...)
- Signal national d'Alerte et d'Information de la population (nucléaire, etc...)
- Ordre de mise à l'abri des autorités

Objectif

S'isoler du danger, mettre à l'abri les enfants et le personnel à l'intérieur des bâtiments sur ordre des autorités, puis organiser l'attente du retour à la normale ou l'évacuation de l'établissement.

Action

Au signal, l'enseignant met en œuvre la procédure de mise à l'abri du Plan Particulier de Mise en Sureté :

- Prendre ses affaires et rejoindre la zone de mise à l'abri / confinement de manière ordonnée, encadré par les AS SEC
- S'informer de la situation et suivre les consignes spécifiques :
 - Confiner la zone de mise à l'abri pour réduire l'entrée d'air extérieur (toxique)
 - Fermer les fenêtres, volets, stores, rideaux et s'éloigner des fenêtres pour réduire les risques de projection de verre (explosion)
 - Ne pas boire l'eau du robinet (pollution)
 - Etc...
- Ne pas utiliser son téléphone pour éviter la saturation des réseaux.
- S'organiser pour s'occuper dans le calme (éviter l'énerverment et l'apparition de phénomène de panique)

Vigilance

Le regroupement de personnes dans un même lieu, pendant une durée indéterminée dans le cadre d'un événement dangereux majeur peut créer un stress important, de malaises, etc... Les AS SEC doivent aider les adultes à identifier les élèves ou adultes en difficultés pour les isoler et les aider.

Recommandation(s) pédagogique(s)

- Définir les risques courants, particuliers et majeurs et insister sur le risque de dépassement des moyens de secours et le risque d'absence de service publique de 24 à 72h.
- Faire le lien avec les bons comportements dans l'établissement à la maison : Plan Familial de Mise en Sureté
- Documents d'informations accessibles en Mairie (DICRIM et PCS) et sur le site internet www.prim.net (« ma commune face aux risques »).
- Pas de partie pratique pour cette thématique.

Connaissance(s) à acquérir

- Connaître les risques majeurs nécessitant la mise à l'abri et le confinement.
- Être capable d'identifier le Signal National d'Alerte et d'Information de la Population et le signal de mise à l'abri de son établissement.



Documentation de référence et outil(s) pédagogique(s)

■ Fiche SAN (système d'alerte national) IFRASEC

■ Icones IPCS SDIS 44 / SDIS 77 / SDIS 06



JSP 1 - Module FNSPF

Unité de Valeur

Assistant de Sécurité : AS SEC - IPCS **Auto protection et évacuation : séisme, effondrement, attentat**

Contenu(s) pédagogique(s)

Situation

- Séisme
- Mouvement de terrain
- Effondrement (défaut de structure, explosion, accident, etc...)
- Attentat

Objectif

Se protéger des chutes de matériaux et mettre en sécurité les enfants et le personnel à l'extérieur des bâtiments et éloigné du mobilier urbain, puis recenser les manquants.

Action

- À la perception d'une secousse :
 - Se glisser sous les tables dos aux fenêtres, position en boule, mains protégeant le cou,
 - L'adulte responsable du groupe ouvre la porte et se protège.
- Après la secousse, se relever en vérifiant l'absence de risque de chute de matériaux du plafond et en vérifiant autour de soi que ses camarades se relèvent, laisser ses affaires sauf vêtements d'hivers et dispositifs médicaux et évacuer vers le point de rassemblement extérieur de manière ordonnée, encadré par les AS SEC
- Assoir la classe pour faciliter le recensement des manquants
- Accueillir les services de secours et les orienter vers les zones où se trouvent les manquants.

Vigilance

Le risque d'effondrement supplémentaire (répliques sismiques, fragilité, explosion, etc...) est important : ne pas entrer dans un bâtiment sans l'autorisation des services de secours et s'éloigner du mobilier urbain (bâtiment, poteaux électriques, abribus,...).

Recommandation(s) pédagogique(s)

- L'animateur JSP doit être en mesure d'expliquer simplement les causes des tremblements de terre et savoir s'ils se situent en zone sismique ou non.
- Définir les risques courants, particuliers et majeurs et insister sur le risque de dépassement des moyens de secours et le risque d'absence de service publique de 24 à 72h.
- S'appuyer sur l'actualité pour aborder cette thématique
- S'appuyer sur les moyens spécialisés du SDIS (SD, cynotechnique, etc...) pour faire le lien avec l'action des sapeurs-pompiers en cas de séisme ou d'effondrement.

Connaissance(s) à acquérir

- Être capable d'identifier les signes d'un séisme.
- Être capable de se protéger sous une table, dos aux fenêtres, position en boule, les mains protégeant le cou.
- Être capable de porter assistance aux blessés (principe d'action hémorragie et traumatisme).
- Être capable de d'évacuer dans le calme dès que possible sous l'autorité de l'adulte
- Être capable de présenter le rôle des assistants sécurité devant une classe.



Documentation de référence et outil(s) pédagogique(s)

Documentation pédagogique « fiche évacuation affichage classe »

GNR RTN1 – D1 connaissance des risques d'effondrements et de mouvements de terrain



Fiche JSP IPCS ASSEC 2 Évacuation

www.prim.net

JSP 1 – Module FNSPF

Unité de Valeur

Assistant de Sécurité : AS SEC - IPCS **Porter assistance** (professeur au sol)

Contenu(s) pédagogique(s)

Situation

- Personne inerte au sol qui ne réagit pas (chute, malaise, accident, agression, etc...)

Objectif

- Porter assistance à la personne au sol dans l'attente de l'arrivée d'un adulte, alerter un adulte de l'établissement, gérer la classe.

Action

Face à une personne inerte au sol et sans réaction aux stimuli :

- 2 AS SEC avec chasubles pour alerter un adulte / enseignant proche « je suis X de la classe X, nous sommes dans la salle X et notre professeur est au sol » (qui, ou quoi)
- 2 AS SEC avec chasubles vérifie l'absence de réaction de l'adulte et le mettent sur le côté (PLS simplifiée), sauf si AS SEC titulaire du PSC1
- 2 AS SEC avec chasubles contrôle la classe depuis les portes pour éviter toute sortie d'élèves.

Vigilance

La technique exacte de la PLS n'est pas développée, la recherche de ventilation et la gestion d'un arrêt cardio pulmonaire n'est pas abordée : voir PSC 1.

Remarque

L'appel des secours reste sous la responsabilité d'un adulte sauf si isolés sans adulte.
Un AS SEC ne peut pas être inactif : binôme et groupe pour s'aider et se répartir intelligemment les rôles.

Recommandation(s) pédagogique(s)

- Faire la promotion du PSC1 comme une formation indispensable pour l'ensemble de la population et faire le lien avec leur l'UV PTS
- Rappeler les éléments de l'alerte : numéros de secours, message (prénom, adresse la plus précise possible et ne pas raccrocher, numéro enregistré et pisté)
- Aborder brièvement le déroulé type d'une intervention SAP : accueil par une personne de l'établissement et guidage, bilan, relevage et transport

À l'issue de la partie théorique et d'une démonstration de la prise en charge de l'adulte au sol, de l'alerte à l'adulte et de la gestion de classe, réaliser plusieurs mises en situation.

Connaissance(s) à acquérir

- Être capable de porter assistance à un adulte selon ses capacités et compétences (PSC1)
- Être capable de se présenter à un adulte en qualité d'AS SEC et rendre compte de la situation.
- Être capable de gérer une classe.
- Être capable d'alerter les secours
- Être capable de s'entraider en AS SEC
- Être capable de présenter le rôle des assistants sécurité devant une classe.



Documentation de référence et outil(s) pédagogique(s)

- Message d'appel secours 18 / 112 spécifique : Qui je suis, où je suis, ce qui se passe.



ANTICIPER... C'EST S'ENTRAÎNER !

LES EXERCICES INCENDIE ET DU PLAN PARTICULIER DE MISE EN SÛRETÉ ONT POUR OBJECTIF D'ENTRAÎNER LES ÉLÈVES ET LE PERSONNEL SUR LES RÉPONSES ADAPTÉES AUX ÉLÈVES DE LA SÉCURITÉ COLLECTIVE FACE À LA GRAVITÉ D'UN ÉVÉNEMENT EN ATTENDANT L'ARRIVÉE DES SECOURS. POUR CELA, ILS DOIVENT ÊTRE REPRÉSENTATIFS D'UNE SITUATION PRÉPARÉE EN AMONT ET ÊTRE L'OCCASION D'UNE INFORMATION DES ÉLÈVES ET DU PERSONNEL. SUR DEMANDE DU PROFESSEUR, LES ASSISTANTS SÉCURITÉ SONT LÉGITIMES POUR PRÉSENTER LES CONDUITES À TENIR À LEUR CLASSE AVANT CES EXERCICES.

LE SEISME : AUTOPROTECTION ET ÉVACUATION

LA DIRECTION A DÉCIDÉ DE TESTER NOTRE PPMs (1) : DEMAIN À PARTIR DE 10H, EXERCICE SEISME

INDIE (2) AVEC TES COLLÈGUES ASSISTANTS SÉCURITÉ RAPPELLE À LA CLASSE LES CONDUITES À TENIR

DÈS LA SECOUSSE ON PLONGE TOUS SOUS LES TABLES D'OS AUX FENÊTRES EN NOUS PROTÉGEANT LE COU ENTRE LES MAINS

APRÈS LA SECOUSSE ON S'ENTRAÎNE TOUTS POUR SORTIR DANS LE CALME, ATTENTION AUX BLESSÉS, AUX RISQUES D'EFFONDREMENT ET REGARDEZ OÙ VOUS METTEZ LES PIEDS

ET MOI JE DOIS OUVRIR LA PORTE DÈS LA SECOUSSE

OK RÉPÉTITION GÉNÉRALE

(1) PLAN PARTICULIER DE MISE EN SÛRETÉ

L'INCENDIE : ÉVACUATION

?

ALERTE INCENDIE ON ÉVACUE !

LES ASSISTANTS SÉCURITÉ, FERMEZ LES FENÊTRES ET FORMEZ LES RANGS

INDIE, OUVRE LA MARCHÉ JE FERME LES PORTES D'ARRIÈRE MOI... EN AVANT !

WOLIIINN WOLIIINN WOLIIINN WOLIIINN

AVANCEZ EN RANG PAR DEUX, SERREZ VOUS CONTRE LE MUR, NOUS SORTONS PAR L'ISSUE DE SECOURS LA PLUS PROCHE

POUR SORTIR, NOUS FRANCHISSONS LES PORTES COUPÉ FEU QU'EN ABSENCE DE FUMÉE

WOLIIINN WOLIIINN

C'EST BON, ON EST AU POINT DE RASSEMBLEMENT, ASSEYEZ-VOUS QU'ON PUISSE VOUS COMPTER

LES 27 ÉLÈVES DE MA CLASSE SONT EN SÉCURITÉ

NOUS SOMMES CONFRONTÉS À UN INCENDIE, NOUS AVONS ÉVACUÉ TOUT LE MONDE, 600 ÉLÈVES ET 100 ADULTES, NOUS AVONS COUPÉ L'ÉLECTRICITÉ ET BARRÉ LE GAZ, JE VOUS ACCOMPAGNE

LE NUAGE TOXIQUE : MISE À L'ABRI

MONSIEUR C'EST LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE !

HA OUI INDIE EN EFFET, C'EST RARE DE L'ENTENDRE, IL Y A FORCÉMENT UN PROBLÈME MAJEUR À L'EXTÉRIEUR

J'APPELE LA DIRECTION POUR CONNAÎTRE LES MESURES DE SÉCURITÉ COLLECTIVE D'ÉVACUATION OÙ DE MISE À L'ABRI

LA DIRECTION CONFIRME LE DÉCLENCHEMENT DU PPMs ET LA MISE À L'ABRI DE TOUTES LES CLASSES. INDIE ET LES ASSISTANTS SÉCURITÉ CALFEUTRONS-NOUS ET FERMEZ PORTES ET FENÊTRES !!

LES AUTORITÉS ORSEC (3) INVITENT ÉGALEMENT VOS PARENTS À RESTER À L'ABRI

NOUS NE CONNAISSONS PAS LA DURÉE DE L'ALERTE, NOUS ALLONS NOUS OCCUPER DANS LE CALME, NOUS SERONS PRÉVENUS DES CONDUITES À TENIR PAR LA DIRECTION

(3) ORGANISATION DE LA RÉPONSE DE SÉCURITÉ CIVILE

LE PROFESSEUR AU SOL : PORTER SECOURS

LE PROF VIENT D'AVOIR UN MALAISE, AIDEZ-MOI !

VOUS DEUX, ALLEZ CHERCHER UN ADULTE, RAPPELEZ-VOUS : JE SUIS, JE VOIS, JE FAIS

VOUS DEUX, CALMEZ LA CLASSE...

TOI, AIDE MOI À METTRE LE PROF SUR LE CÔTÉ

BONJOUR JE SUIS ASSISTANT SÉCURITÉ EN SALLE DE CLASSE I12, NOTRE PROF VIENT DE FAIRE UN MALAISE, IL EST SUR LE CÔTÉ, PRÉVENEZ-LES SECOURS

BRAVO POUR VOTRE ACTION ! JE PRÉVIENS LA DIRECTION, J'APPELLE LES SECOURS AU I12 (4) ET NOUS ALLONS À SES CÔTÉS

(4) APPEL DES SECOURS AU I12
MESSAGE : "JE SUIS, JE VOIS, JE FAIS"

INDIE EST LE DIMNUTIF D'INDIANA PATRICKS, COLLÉGIEN ET ASSISTANT SÉCURITÉ IPCS DANS LA CAMPAGNE DE PRÉVENTION DES RISQUES DU DÉPARTEMENT ET DES SAPEURS-POMPIERS DES ALPES-MARITIMES.

PROTECTION DES ENJEUX PRÉVENTION DES RISQUES

SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET SÉCURITÉ CIVILE

ROUTIER

LE RISQUE MAJEUR

L'ASSISTANT SÉCURITÉ

ASSURE SOUS L'AUTORITÉ DES ADULTES :

AIDE À GÉRER LA CLASSE

ASSISTE LES ÉLÈVES QUI EN ONT BESOIN POUR RESTER CALMES ET UNIS

LES ACTIONS

LA MÈRE ET L'ÉLÈVE PEUVENT ÊTRE VICTIMES D'UN ACCIDENT, C'EST UN	PAPY TRAFIC AVEC SON GILET SIGNALE L'ENJEU ET SA	LA MENACE D'ACCIDENT QUE PEUT PROVOQUER LA VOITURE EST UN	JE M'ARRÊTE AU FEU ROUGE, IL REPARTIT ENTRE CHAQUE USAGER, LE	JE PORTE LE CASQUE, IL ABRITE MA TÊTE DES CHOCS, C'EST UN	JE RESPECTE LA LIGNE BLANCHE AU SOL QUI PERMET DE GARDER LA
ENJEU		VULNÉRABILITÉ		ALÉA	
TEMPS		ÉCRAN		DISTANCE	
<p>JE SUIS</p> <p>- MOI</p> <p>- MA CLASSE</p> <p>- MA FAMILLE</p> <p>- MES BIENS</p> <p>- MON ENVIRONNEMENT</p> <p>- MA PLANÈTE</p>		<p>JE VOIS</p> <p>- LES PLUS EXPOSÉS</p> <p>- LES PLUS FRAGILES</p> <p>- LES PLUS JEUNES</p> <p>- LES PLUS AGÉS</p> <p>- CEUX QUI ONT BESOIN D'AIDE</p>		<p>JE FAIS</p> <p>AIR CANICULE</p> <p>NUAGE TOXIQUE TEMPÊTE...</p> <p>EAU INONDATION</p> <p>ÉPISODE NEIGEUX COULÉE DE BOUE...</p> <p>TERRE GLISSEMENT ÉBOULEMENT SEISME...</p> <p>FEU INCENDIE</p> <p>FEU DE FORÊT EXPLOSION...</p>	

CLASSE EN COURS D'ÉVACUATION

PROFESSEUR ASSISTANTS SÉCURITÉ

LE RISQUE = ENJEU + VULNÉRABILITÉ x ALÉA

D'ANTICIPER NOTRE SAUVGARDE COLLECTIVE PAR LE PPMs (1)

D'IDENTIFIER LES RISQUES PRÈS DE CHEZ NOUS

DE LES ANALYSER

DE LES ÉVALUER

DE PRÉVOIR DE LES ÉVITER ET DE LES RÉDUIRE

DE S'ENTRAÎNER POUR PARTAGER LE PPMs (1)

D'ÊTRE VIGILANT ET RÉACTIF LORS D'UN ÉVÉNEMENT

D'ÉVALUER NOTRE RÉPONSE AU DANGER

MISE À L'ABRI

- SEISME - ATTENTAT... :
SE METTRE À L'ABRI IMMÉDIATEMENT DERRIÈRE DES ÉCRANS PLUS ÉVACUER DES QUE POSSIBLE

ÉVACUATION

- ALERTE INCENDIE, ALERTE BARRAGE... :
ÉVACUER

- SIGNAL NATIONAL D'ALERTE,
- PLAN VIGIPRATE : **SE CONFORMER AUX CONSIGNES** DE PROTECTION DES AUTORITÉS

MISE À L'ABRI ou **ÉVACUATION**

INFORMATION PRÉVENTIVE AUX COMPORTEMENTS QUI SALVENT



Le Directeur

XXX, le

Monsieur le Proviseur du lycée XXX
ADRESSE

Groupement Fonctionnel Citoyenneté

OBJET : « Elève Assistant Sécurité »
Information Préventive aux Comportements qui Sauvent

Monsieur le Proviseur,

Nous avons le plaisir de vous informer que Monsieur XXX, élève au sein de votre établissement et Jeune Sapeur-Pompier dans la section du Centre d'Incendie et de Secours XXX est désormais titulaire de l'attestation « élève assistant sécurité » et peut être une ressource lors des mises en sécurité de votre établissement, des évacuations incendie et des exercices du plan particulier de mise en sûreté.

A ce titre, l'Information Préventive aux Comportements qui Sauvent (IPCS) dont fait partie le module assistant sécurité a pour objectif d'accroître la résilience de votre établissement face aux risques et menaces, de réduire la sinistralité et les actes d'incivilité tout en facilitant l'action des secours. C'est une dynamique d'éducation aux enjeux de sécurité civile, elle renforce les appuis de responsabilité individuelle, d'autonomie et de citoyenneté.

L'Information Préventive aux Comportements qui Sauvent est habituellement dispensée au sein des établissements scolaires sur simple demande par le Service Départemental d'Incendie et de Secours XXX dans le cadre de la convention quadripartite entre la Préfecture XXX, l'Académie de XXX, le Conseil Départemental et le SDIS XXX.

Le module « assistant sécurité » promu par la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France a été dispensé le ??/ ??/ ??? au sein de son centre de secours de rattachement.

Enfin, le Groupement Fonctionnel Citoyenneté se tient à votre disposition au XXX ou par mail à [XXX](#) afin de sensibiliser l'ensemble des adultes et les élèves assistants sécurité de votre établissement (6 par classe).

Je vous prie de croire, Monsieur le Proviseur, en l'expression de mes respectueuses salutations.